

A
Aossemmblia Geral Resolve:

Artigo 1.º E' approvada a pensão mensal de quarenta e oito mil reis que por Decreto de 28 de Março de 1877, foi concedida, sem prejuizo de meio soldo, a Dona Maria Mariani Wanderley e Costa, filha legitima do Major honorario e Capitão reformado do exercito Filinto Elisio da Costa, fallecido em consequencia de molestia adquirida na campanha do Paraguay.

Artigo 2.º Esta pensão será paga da data do citado Decreto.

Artigo 3.º Ficão revogadas as disposições em contrario.

Saço do Senado em 6 de Junho de 1877.

A Príncipe Imperial Regente em Nome da Imperatriz Leopoldina

Paris em 8 de Junho de 1877

Príncipe Imperial Regente

Antonio de S. Paulo

Vice-presidente de Jaguay. Presidente

José Pedro Dias de Carvalho - 1.º Secretario.

Antonio Candido de Barros - 2.º Secretario

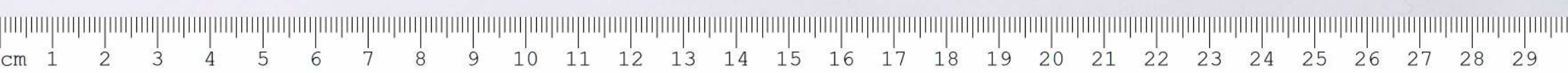


de l'Assemblée des Notables

Le 17 Mars 1788
L'Assemblée des Notables
a été ouverte à Paris
le 17 Mars 1788
à 10 heures du matin
par M. de Lamoignon
Président de l'Assemblée
Le 18 Mars 1788
L'Assemblée a commencé
à travailler à 10 heures
du matin par la lecture
de l'édit de 1763
sur le Commerce
des Indes Orientales
Le 19 Mars 1788
L'Assemblée a continué
à travailler par la lecture
de l'édit de 1763
sur le Commerce
des Indes Orientales
Le 20 Mars 1788
L'Assemblée a continué
à travailler par la lecture
de l'édit de 1763
sur le Commerce
des Indes Orientales
Le 21 Mars 1788
L'Assemblée a continué
à travailler par la lecture
de l'édit de 1763
sur le Commerce
des Indes Orientales
Le 22 Mars 1788
L'Assemblée a continué
à travailler par la lecture
de l'édit de 1763
sur le Commerce
des Indes Orientales
Le 23 Mars 1788
L'Assemblée a continué
à travailler par la lecture
de l'édit de 1763
sur le Commerce
des Indes Orientales
Le 24 Mars 1788
L'Assemblée a continué
à travailler par la lecture
de l'édit de 1763
sur le Commerce
des Indes Orientales
Le 25 Mars 1788
L'Assemblée a continué
à travailler par la lecture
de l'édit de 1763
sur le Commerce
des Indes Orientales
Le 26 Mars 1788
L'Assemblée a continué
à travailler par la lecture
de l'édit de 1763
sur le Commerce
des Indes Orientales
Le 27 Mars 1788
L'Assemblée a continué
à travailler par la lecture
de l'édit de 1763
sur le Commerce
des Indes Orientales
Le 28 Mars 1788
L'Assemblée a continué
à travailler par la lecture
de l'édit de 1763
sur le Commerce
des Indes Orientales
Le 29 Mars 1788
L'Assemblée a continué
à travailler par la lecture
de l'édit de 1763
sur le Commerce
des Indes Orientales

Le 17 Mars 1788

Assemblée des Notables



De Auctoritate Sanctae Romanae

Illud est de... appropinquat... sequitur...
Illud est de... appropinquat... sequitur...
Illud est de... appropinquat... sequitur...
Illud est de... appropinquat... sequitur...
Illud est de... appropinquat... sequitur...
Illud est de... appropinquat... sequitur...
Illud est de... appropinquat... sequitur...
Illud est de... appropinquat... sequitur...
Illud est de... appropinquat... sequitur...
Illud est de... appropinquat... sequitur...

Illud est de... appropinquat... sequitur...

Illud est de... appropinquat... sequitur...

Illud est de... appropinquat... sequitur...

Illud est de... appropinquat... sequitur...

Illud est de... appropinquat... sequitur...

Illud est de... appropinquat... sequitur...

Illud est de... appropinquat... sequitur...

Illud est de... appropinquat... sequitur...

Illud est de... appropinquat... sequitur...



[Faint, illegible handwriting in cursive script, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint handwriting visible on the edge of the adjacent page.]

